

BUREAUX : RUE NAIN, 1.
Roubaix, Tourcoing :
Trois mois 10 f.
Six mois 19
Un an 37
L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. MEROUX
Le Nord de la France :
Trois mois 11 f.
Six mois 22
Un an 44
Annonces : 15 centimes la ligne.
Régimes : 25 centimes
On vend à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. P. Van der Borch, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Roguin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Ravas, Laflotte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 2 ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 11 JUIN 1871

Dépêches télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubaix
Versailles, 9 juin.
La Gazette de France annonce que les princes d'Orléans ont promis de ne pas siéger à la Chambre pendant la durée de l'Assemblée actuelle, et de ne laisser se présenter aux élections aucun des jeunes princes de la famille.
L'Opinion nationale conclut de la séance d'hier que le pays glisse fatalement, désormais, sur la pente monarchique.
Londres, 9 juin.
Chambre des Communes. — Lord Effield dit « Un seul Anglais était parmi les gardes nationaux. Environ quinze autres avaient été arrêtés, mais ils ont été relâchés, sauf un gamin armé qui a combattu derrière une barricade.
« Les exécutions sommaires sont terminées; les prisonniers seront traduits devant les conseils de guerre. »
Le bill sur la protection des personnes et des propriétés en Irlande a passé en troisième lecture.
Londres, 9 juin.
Le Scotsman, journal écossais, apprend de bonne source que Rossel est arrivé à Londres.
Les mineurs du Sud du pays de Galles qui sont en grève proposent un arbitrage.
Berlin, 9 juin.
La Russie sera représentée à l'entrée solennelle des troupes par le baron de Meyendorff, dignitaire de la cour de Saint-Petersbourg.
Berlin, 9 juin.
Le Reichstag sera saisi prochainement d'une proposition ayant pour but d'introduire une modification importante dans son règlement; cette proposition est motivée par le discours que M. Bebel a prononcé dernièrement pour glorifier les crimes de la « Commune » de Paris; il paraît que le règlement actuel est insuffisant pour empêcher ces odieux dévergondages de parole.
Berlin, 10 juin.
L'empereur de Russie est parti d'ici.
La nomination de M. le comte de Waldersce, ci-devant agent militaire à Paris, comme chargé d'affaires auprès du gouvernement français, est imminente.
Vienne, 9 juin.
Après un long débat, le Reichsrath a rejeté, par 76 voix contre 62, la proposition de la minorité de la commission concernant la dépense de 120,000 florins affectée à la police de l'Etat.
Vienne, 9 juin.
Des démonstrations ouvrières très sérieuses ont eu depuis quelques jours à Graz. Les troupes occupent les rues et les places publiques.

Florence, 9 juin.
M. Visconti-Venosta a avisé officiellement les légations étrangères que le siège du gouvernement italien serait transféré à Rome le 18 juillet prochain.

Vienne, 10 juin.
M. le prince de Hohenzoln, grand-maitre de la maison de l'Empereur, partira sous peu pour Rome porter une lettre autographe de l'Empereur au Pape, pour le féliciter à l'occasion du jubilé de sa vingt-cinquième année de pontificat.

Une lettre de Rouen dit que des troubles ont éclaté dans le quartier Martinville. C'est le départ des troupes prussiennes qui motiverait ces désordres. L'autorité étrangère avait pourvu à l'entretien, mais aussi à la compression de cette population privée de travail et laissée à toutes les suggestions de l'oisiveté. Il est à craindre que ces tentatives de désordre ne ramènent, momentanément du moins, l'occupation étrangère dans la capitale de la Normandie.

On lit dans le Times :
Certains bruits très-répandus tendaient à faire croire que les rues de Paris n'étaient pas sûres.
Le maréchal Mac-Mahon, au contraire, affirmait que jamais elles ne l'avaient été davantage.
Voulant s'en assurer par lui-même, le général Vinoy est allé se promener en grand uniforme, la poitrine garnie de ses croix, avec son état-major derrière lui, dans les quartiers les plus mal famés de Belleville. Il y rencontra bien quelques regards hostiles lancés à la dérobée, mais les habitants réunis à son passage, l'ont, pour la plupart, salué respectueusement.

INFORMATIONS ET NOUVELLES

M. de Forcade la Roquette se présente dans le département de Lot-et-Garonne, où il paraît n'avoir point de concurrent.
On nous annonce que MM. Rouher, La Guéronnière et Haussmann se présentent dans divers départements.
On annonce pour lundi prochain, le décret concernant la levée de l'état de siège. A cette date très-prochaine le pouvoir exécutif ferait sa rentrée à Paris sans appareil et comme s'il ne s'était passé rien d'anormal pendant son absence.
Ce matin, a été arrêté à son domicile, rue de Lévis, 21, M. Montouillier, commandant démissionnaire du 207^e bataillon sédentaire.
M. Montpellier, ancien officier de l'armée d'Afrique, est resté longtemps au service de la République argentine.
Une sorte de recrudescence d'incendie s'étant manifestée, hier matin, dans les débris fumants de l'Hôtel-de-Ville, une cinquantaine d'ouvriers ont dû amener précipitamment une pompe à vapeur pour les inonder.
Nous apprenons que le procès d'Henri Rochfort est décidément fixé à mardi. On compte qu'il occupera toute la séance.
Assi sera jugé mercredi.
On écrit de Bruxelles :

« Hugo est fou, et fou d'orgueil. Je n'en veux pour preuve que ce qui m'est raconté par une personne fort saine de foi : quand le représentant de l'autorité vint lui signifier l'ordre de quitter le pays, le poète se plaignit grandement du peu de respect que l'on avait pour sa grandeur. Il lui fut répondu que l'on estimait très fort le poète, en Belgique, qu'on avait eu pour lui tous les égards que permettait un autre respect, celui qui est dû au pays. Cela dit, le représentant de la autorité déclara sa mission accomplie et voulut se retirer; mais Hugo reprit : vous allez écouter ma théorie. — Pas le moins du monde, répondit l'homme de la loi; ce n'est point pour cela que je suis venu ici. — Asses-yous en silence, s'écria alors le poète communard; quand Hugo parle, tout le monde doit se taire et écouter. »

Le bruit se répand, en ville, que l'ainée de nos princesses royales, dont je vous ai annoncé la maladie, est aujourd'hui dans un état qui inspire les plus sérieuses inquiétudes.

« On m'assure que deux individus, arrivés de France, ont été arrêtés hier, rue de Godefroid. On ne dit pas leurs noms.
« On parle aussi d'une procuration faillite, appelée à faire grand bruit dans notre monde politique. Une saisie-arrêt a été faite, le 6 de ce mois, sur les meubles et immeubles d'un ancien ministre libéral. Le chiffre de l'ex-Excellence atteindrait le chiffre de sept cent mille francs. Parmi les créanciers, se trouveraient quarante à cinquante tournoisseurs, entr'autres, une épicière, vendeuse, qui y serait pour la bagatelle de six mille francs. »

ARRESTATION DE ROSSEL

Rossel, que les fédérés disaient vendu, Rossel qu'ils appelaient le traître et qu'ils voulaient fusiller, Rossel a été arrêté mercredi.
C'est M. Claude, chef de la sûreté, qui a opéré son arrestation. Depuis quelques jours, on savait pertinemment qu'il n'avait pas quitté Paris, et divers renseignements faisaient présumer qu'il s'était réfugié dans le quartier des Ecoles.
Une surveillance des plus actives fut donc exercée, particulièrement dans les environs du musée de Cligny.
Avant-hier, M. Claude, accompagné de deux agents, se rendit au boulevard Saint-Germain. Il monta au quatrième de la maison portant le n° 54, et frappa à la porte de droite; comme on refuse d'ouvrir, on enfonce.
Ils se trouvèrent en présence d'un vieillard à cheveux blancs, près duquel se tenait une jeune femme. M. Claude, s'avançant vers lui : « Rossel, lui dit-il, je vous arrête. » Rossel nia qu'il fût l'ex-commandant général de la Commune; s'approchant de la cuvette remplie d'eau, M. Claude ordonne alors aux deux agents de laver la tête au vieillard. Soudain les cheveux, blanchis par la farine, reprennent leur couleur naturelle, en présence de cette preuve irrécusable, Rossel avoua.
On lui passa immédiatement les menottes et on le fit monter dans un fiacre qui stationnait au bas de la maison.
Durant la route, le commandant Rossel a fait la confession qu'il avait espéré se sauver en faisant mettre dans les journaux que le préfet du Doubs l'avait laissé s'échapper et gagner la Suisse.
Comme il était fort tard, on l'emprisonna provisoirement à l'état-major de la place; c'est hier seulement qu'il a été conduit à Versailles par le train de deux heures et demie (rive droite). Il occupait un wagon de

seconde classe, et était accompagné de M. Claude et de ses deux agents.
Durant le trajet de la gare de Versailles à la maison d'arrêt, Rossel a montré la plus ferme contenance. Tenant la tête, cet ancien capitaine du génie semblait ne se faire aucune illusion sur le sort qui l'attend, et il semblait très résigné.

ARRESTATION DE COURBET

Il n'est pas mort : et ceux qui ont vu son cadavre à Satory ont été évidemment trompés par une ressemblance ou ont tâté, par une ruse grossière, de dépister la vigilance de la police.
Courbet a été arrêté, mecredi, dans son ancien domicile, rue Hautefeuille. D puis plusieurs jours, il vivait dans une cachette pratiquée derrière son lit, dans une espèce d'armoire qu'il avait fait confectionner. Ce n'est qu'après les perquisitions les plus minutieuses, que le commissaire de police a pu le trouver, grâce à un accès et tout que les parois capitonnées n'ont pu étouffer. L'armoire fut aussitôt enfoncée.
On trouva Courbet en manches de chemise, les yeux injectés de sang. Se sentant pris, il ne dit que ces paroles : « Je ne faisais vieux là-dedans, inutile de me mettre les menottes, je vous suis sans résistance. »
Courbet a été conduit, hier, à Versailles et enfermé dans une cellule voisine de celle de Rochfort.

On lisait dans l'Univers de mercredi :

Aujourd'hui, Paris a entendu le canon. C'était pour annoncer les funérailles de l'archevêque. Le corps, quittant le palais archiépiscopal, est porté triomphalement à Notre-Dame; ce corps frappé, il y a quelques jours, contre le mur intérieur d'une prison, et entoui avec d'autres à l'angle d'une rue l'Derrière lui, marche l'Assemblée nationale; devant lui, s'avance la croix, proscrite, à vrai dire, depuis neuf mois, car le gouvernement régulier l'avait laissé chasser des écoles; avant que gouvernement insurgé la fit tomber du front des églises et l'arrachât même des autels. La croix revendiquée et reprend ses droits par le martyre. Il y a une voix du sang et du témoignage qui s'élève impérieusement. Il faut céder, Dieu le veut. Les barricades s'abaissent, la passion du sauvage s'impose le frein, la passion plus rebelle et plus sourde du lettré s'impose le silence, la croix passe. Vous ferez demain comme il vous plaira, vous comprendrez ou vous ne comprendrez pas, vous changerez de voie ou vous continuerez dans votre voie mauvaise; mais voici un martyr, et vous laisserez passer la croix !

Il y a deux grandes palmes sur ce cercueil, deux palmes immortelles. La palme de l'obéissance est unie à celle du martyre. Avant de mourir, avec cette sérénité qui accepte et qui pardonne, l'archevêque avait fait un acte de foi et d'humilité plus précieux même que sa mort. Entre la captivité du siège et la captivité de la prison, il s'est soumis à un décret de l'Eglise qu'il avait combattu. C'est la gloire de sa vie, sa couronne plus resplendissante que la couronne de sang, le triomphe de son âme sacerdotale. C'est par là qu'il a sauvé son Eglise, et qu'il obtiendra de Dieu

pour son peuple un autre pasteur qui le gardera dans la foi.
Que la mémoire de Georges Darboy, archevêque de Paris, témoin de Pierre, vicaire du Christ, et témoin du Christ, fils unique de Dieu, soit bénie à jamais !
(Univers.) LOUIS VEUILLOT.

CHAMBRE DE COMMERCE D'AMIENS
Réunion de tous les industriels du lundi 5 juin 1871.

QUESTION DES TARIFS DE DOUANES

La séance est ouverte à 1 heure 3/4, dans la salle des Prud'hommes, sous la présidence de M. Vullfran Mollet, président de la Chambre de commerce.
MM. Cosseret père, Ed. Fleury, A. Dugas, Roger, Adéodat Lefèvre, L. Dewailly, Narcisse, Poche et Mercier, de Doullens, tous membres de la Chambre, prennent place au bureau.
M. Gu. Delacroix, secrétaire-archiviste de la Chambre, remplit les fonctions de secrétaire.
Quatre-vingts commerçants et industriels environ assistent à la séance.
M. le président fait part à l'Assemblée qu'ayant appris officieusement par un ami de Versailles que des députés des villes de Lyon, Lille, Rouen, Roubaix, et autres grandes villes manufacturières avaient été entendus par le Comité consultatif des arts et manufactures siéant à Versailles, sous la présidence de M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce, il s'était empressé de se rendre à Versailles, pour stipuler, au nom des intérêts d'Amiens et du département de la Somme, après avoir provoqué une discussion générale sommaire dans le sein de la Chambre de Commerce.
M. le président ajoute qu'il a été admis, jeudi, dans le sein du comité; et qu'il y a manifesté son étonnement et son regret que l'industrie de la Somme n'eût pas été appelée pendant tout le mois de mai, ainsi que cela avait eu lieu pour les autres centres industriels, à formuler ses besoins et à produire ses chiffres.
Il lui a été répondu par M. le président du Comité que ce ne pouvait être là que le résultat d'une erreur commise dans les bureaux du ministère, et qu'on était disposé à tout faire pour la réparer.
M. le président a demandé alors que les députés d'Amiens fussent entendus par le Comité, et il a enfin obtenu, vu la difficulté des communications et l'impossibilité de convoquer, avant le lundi suivant, les manufacturiers de la Somme, que le Comité se réunirait le jeudi 8 juin, à 8 heures 1/2 du matin, pour entendre spécialement MM. les députés de la Somme.
M. le président donne lecture des lettres qu'il a reçues, à l'occasion de la présente réunion.
M. Ch. Labbe, vice-président de la Chambre, malade chez lui, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.
M. de Vienne, de Montdidier, membre de la chambre, télégraphie, qu'il a été convoqué trop tard.
A cette occasion, M. le président fait observer à l'Assemblée que les lettres de convocation n'ont pu être faites, avant samedi et que toutes ont été mises à la poste le soir même.
M. Henri Yvert, obligé de s'absenter, transmet à M. le président une épreuve d'un article qui doit paraître dans le plus prochain numéro de son journal, et qui contient, avec des renseignements précieux sur

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.
DU 12 JUIN 1871.
— 52 —

LE DERNIER IRLANDAIS

PAR
ELLE BERTHE.
XIII.
LES FUNÉRAILLES.
(SUITE)

A mesure que l'heure des funérailles approchait, le village lui-même prenait un aspect sinistre. Des paddies et leurs familles, revêtus de loques noires, commençaient à s'agiter dans la rue, les yeux tournés vers la messe catholique, dont la porte principale était décorée d'une draperie. On voyait continuellement arriver sur leurs poney's étiques des cavaliers ayant pour la plupart leurs femmes en croupe. Les hommes portaient une serviette blanche roulée autour de leur chapeau; en signe de deuil; les femmes, enveloppées dans leurs manteaux bruns à capuchon. Plusieurs

de ces voyageurs venaient de fort loin pour s'associer à la douleur de ces illustres O'Byrne que, de temps immémorial, on respectait comme des chefs légitimes. Quant aux habitants de Neath, ils compaient suivre en masse le convoi, et beaucoup qui avaient disparu depuis plusieurs jours reparaissaient tout à coup pour cette circonstance, au grand étonnement de leurs amis et de leurs voisins.
Dans un mauvais cottage situé sur le bord de la grand'rue, non loin de la maison mortuaire, les vieilles matrones Jenny et Alison examinaient curieusement les passants par la porte entrouverte et n'épargnaient pas les commentaires peu charitables sur chacun d'eux. Jenny, la maîtresse du logis, était en train de raccommoier tant bien que mal une sale robe noire dont elle comptait se parer à la cérémonie funèbre; l'autre accoudée sur une table boiteuse qui était ornée de deux verres et d'une petite mesure de whisky sirotait avec complaisance sa part de la précieuse liqueur.
— Tenez, voisine Jenny, dit Alison d'un ton narquois en désignant un groupe qui montait lentement la rue, voici encore Mac Tool avec sa sottise pérorée de femme et ses grandes niaiseries de filles... Croirait-on, à le voir si tranquille, qu'il y a deux jours il faisait le coup de feu contre les soldats rouges avec un fusil volé aux constables ? Ils rentrent tous, vous dis-je, O'Dogherty, Leinster, Fitz-Moor, les plus affidés de ceux qui sont allés dehors, et ils sont prêts à jurer sans

doute qu'ils n'ont jamais quitté leur cottage et leur champ de pommes de terre. Il n'y a que ce pauvre Tom Irwing qui, m'a-t-on dit, ne se hasarderait pas à venir rôder par ici; on n'ignore pas de quoi il retournerait pour lui, et il s'est décidé à se faire white-boy ou distillateur, je ne sais pas lequel des deux... Toujours est-il qu'il ne distille jamais autant de whisky qu'il en pourrait boire... Et à propos de whisky, voisine, remarquez vous qu'en voilà d'excellent, et que mistress Flanagan nous a vraiment traitées en amies ? — En effet, ma chère, répliqua Jenny avec aigreur en interrompant son ouvrage, et je crois que vous vous en apercevez trop...
Remplissez mon verre, je vous prie; je ne méprise pas non plus les biens de Dieu, et je ne céderai volontiers à personne ma part légitime de quoi que ce soit.
Puis, quand elle eut vidé la ration que sa commère s'était empressée de lui verser :
— Voyez-vous, Alison, reprit-elle en faisant claquer sa langue, nous avons besoin de forces aujourd'hui; nos pauvres yeux vont avoir de la besogne à cet enterrement, et il nous faudra gagner rudement les deux shellings que Sa Révérence nous donne pour pleurer sa sœur d'une manière décente (1). Entre nous, ma chère, Sa Révérence a fait les choses

avec une lésinerie dont j'ai honte pour cette grande famille... N'avez pas voulu qu'il y eut une veillée de mort où, tout en pleurant la défunte, les amis et les parents se seraient réconfortés de temps en temps avec un verre de vin ou d'eau-de-vie de France ! C'est pourtant un usage vieux comme l'Irlande, cela ! Mais M. O'Byrne m'a dit à moi-même qu'il réprouvait ces anciennes coutumes parce qu'elles étaient un prétexte au désordre et à l'ivrognerie. C'est à peine s'il a consenti à faire prix avec de vieilles femmes comme nous pour pleurer sa sœur, prétendant que miss Julia avait été assez aimée pendant sa vie pour être pleurée gratis après sa mort...
Un saint prêtre soutenir de pareilles choses ! Mais voyez-vous, Alison, j'ai le nez fin et j'ai flairé la vérité pure : on veut économiser sur la mort ! et c'est d'autant plus mal, que l'enterrement ne coûtera rien à Sa Révérence, comme j'ai osé le lui dire en face il y a trois jours. Quelques mesures de pothen ou même de simple ale, bues en l'honneur de la jeune dame défunte, n'auraient pas ruiné la messe, j'imagine. — Oui, oui, vous avez raison, Jenny, répliqua l'autre malgré en s'ingéniant à puiser deux fois au même vase déposé sur la table, tandis qu'elle sa commère n'y puisait qu'une; c'est de la laderie... Les gens riches ne savent qu'inventer pour rogner la portion au pauvre moude; ils voudraient bien aussi se dispenser de mourir, mais ils n'ont pu encore trouver le secret... Te-

nèz, Jenny, ajouta-t-elle en baissant la voix et en grimaçant un sourire, n'est-ce pas qu'il y a des moments où le diable semble nous donner notre ravanche contre ces grands lords et ces belles ladies ?
Voyez, par exemple, cette miss Julia O'Byrne, la défunte... ce n'est pas que j'en veuille dire du mal elle était bonne, charitable, et n'avait pas mérité son malheur, Dieu le sait; mais enfin elle était jeune, charmante, aimable, bien élevée et de haute noblesse; les uns l'adoraient, comme ce pauvre corps de John Morris, qui, depuis trois jours et trois nuits est là debout, à la porte de la messe, sans boire, ni manger, ni dormir, à moitié idiot de douleur; les autres faisaient des des simagrès sur son passage, qu'on eût dit de la sainte Vierge en personne, et j'ai vu le vieux lord Avondale lui donner la main, chapeau bas, comme si elle eût été une pairesse d'Angleterre... Eh bien, la voilà morte, on va l'emporter là-bas au cimetière de Rhoefort, et tout sera dit pour elle. Nous, au contraire, qui sommes vieilles, laides, ridées (quoique nous ayons eu aussi notre jeune temps, voisine), nous que tout le monde répousse, à qui l'on ne songe que pour nous injurier et nous maudire, nous allons encore pleurer, à beaux schellings comptant, sur le cercueil de la jolie miss, et ce soir nous serons encore devant notre feu de tourbe à fumer notre loudine ! J'ai donc raison de dire que de temps en temps le grand grand lord de là-haut veu-

(1) On sait que les pleureuses à gages sont encore d'usage en Irlande.